

ÉCHOGRAPHIES

Les technologues réclament la reconnaissance... et une prime

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

Il y a une solution à court terme pour réduire les longues listes d'attente pour les 1,2 million d'examen d'échographie faits dans les hôpitaux du Québec par année. Il s'agit du paiement d'une prime salariale à des technologues dont la compétence aura été reconnue.

C'est ce qu'a soutenu, hier, au *Soleil*, le directeur général de l'Ordre des technologues en imagerie médicale et en radio-oncologie du Québec, Alain Crompt, en réaction aux propos du président de l'Association des radiologistes pour permettre à des technologues de faire des échographies.

«On est capable de réduire les listes d'attente si on a des technologues d'expérience qui sont attestés par l'Ordre. On a travaillé avec le Collège des médecins sur nos critères d'attestation. On a travaillé avec l'Association des gynécologues-obstétriciens et celle des cardiologues également. Tout le monde s'entend, sauf qu'il y a un bouchon qui est la rémunération», a-t-il affirmé.

Il serait question d'une prime variant entre 2 et 5 % du salaire. «Il y a beaucoup de technologues qui sont prêts à faire une demande d'attestation. Ils attendent que le gouvernement se mouille avant. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu de réponse du Conseil du trésor», a déploré M. Crompt.

On estime qu'une centaine de technologues de 15, 20 ans d'expérience pourraient faire des examens d'échographie sans la supervision d'un radiologiste. «On a une équipe en place depuis le début de mai pour faire les attestations. Huit technologues ont déjà été attestés. Dans les prochains mois, on est capable d'attester toutes les demandes. Il n'y a aucun problème d'ici la fin de l'année», a ajouté le directeur général de l'Ordre.

RESPONSABILITÉ ACCRUE

Le principal syndicat qui représente les technologues au Québec est également favorable au versement d'une compensation pécuniaire aux technologues qui seront attestés par l'Ordre pour faire des échographies.

«On est d'accord avec le projet. Si on demande aux technologues de faire plus d'examen, d'avoir une responsabilité accrue, on pense qu'il faut une reconnais-

sance monétaire de ça. Ça peut être une prime. Actuellement, il n'y a rien qui a été mis sur la table pour les technologues. Il n'y a rien qui a été discuté avec les organisations syndicales», a affirmé la présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé, Dominique Verreault.

«Il y a des conditions à remplir pour les technologues. Ils devront faire au moins 500 échographies par année. Ils devront payer 75 \$ par année pour être attesté à chaque année. La réaction de nos membres sur le terrain, c'est de dire que s'il n'y a pas d'argent de plus, ils ne participeront pas au projet», a-t-elle ajouté.

Elle croit qu'il serait possible de réduire les listes d'attente en allongeant en soirée les heures d'utilisation des appareils actuels. «Ça va prendre plus de technologues pour opérer les appareils», a dit M^{me} Verreault.

MEILLEURE FORMATION

L'emploi de technologues attestés ne sera toutefois pas suffisant pour faire disparaître les listes d'attente. La solution à moyen et long terme est de former davantage de technologues en échographie, mais surtout d'améliorer grandement leur formation.

«Les jeunes technologues qui entrent aujourd'hui sur le marché du

travail n'ont pas la formation, la compétence pour répondre aux besoins relevés par les radiologistes. Au lieu d'une formation de 45 à 60 heures, il faut penser à l'équivalent d'un DEC [diplôme d'études collégiales] de trois ans avec 2145 heures de formation technique», a soutenu M. Crompton.

Le ministère de l'Éducation vient de confirmer à l'Ordre qu'il accepte de revoir les programmes de formation des technologues. Ce processus sera long. «Quand le Ministère met un programme en révision, ça peut prendre entre cinq et huit ans avant de sortir des diplômés avec le nouveau programme», a-t-il indiqué.

Depuis plusieurs années, la formation au Québec est nettement plus faible par rapport à celle d'autres provinces. «Le programme de base ici est de 45 à 60 heures, alors que dans le reste du Canada, il varie entre 870 et 2735 heures», a-t-il dit. Cinq cégeps, dont ceux de Saint-John et de Rimouski, offrent les cours pour devenir technologue en imagerie médicale.